

# Témoignage

Lorsque Bernard Goyette, responsable des dons planifiés, a demandé au docteur Daniel Barrette de rendre son don public, il a d'abord hésité. Simple et modeste, le secrétaire de la Faculté de médecine vétérinaire serait plutôt du genre à taire l'événement. Mais, lorsqu'il s'agit de rendre service à l'Université, il devient volubile...

«Je ressens envers ma Faculté, et l'Université en général, une certaine dette. C'est donc en guise de remerciements envers mon *alma mater* que j'ai voulu contribuer à son avenir», lance-t-il. Diplômé de 1966, Daniel Barrette a la jeune cinquantaine. «Si je veux laisser quelque chose de tangible, je ne



dois pas attendre trop tard. Avec une contribution à la source, répartie sur dix ans, j'estime que le montant accumulé au moment où je prendrai ma retraite sera intéressant.»

Avec l'aide du directeur de la Division des dons planifiés, le docteur Barrette a déniché une formule gagnante.

«Quand Bernard Goyette m'a proposé de combiner une police d'assurance-vie à mon don initial, j'ai trouvé l'idée intéressante. À mon décès, le capital d'assurance viendra donc enrichir le Fonds créé pour l'occasion.» Concrètement, le Fonds Johanne et Daniel Barrette offrira annuellement deux bourses à des étudiants de médecine vétérinaire, l'une dès la prise de retraite du donateur, la seconde à son décès.

«Je ne suis pas millionnaire mais cette formule me permet néanmoins de laisser une somme relativement substantielle.»

On imagine souvent la création d'un Fonds comme une opération complexe et ardue. «Si j'avais eu à le faire seul, il en aurait probablement été ainsi,» reconnaît le docteur Barrette. Mais grâce à l'encadrement offert par la Division des dons planifiés, tout l'aspect légal est assumé sans qu'il en coûte un sou de plus au donateur. «Pas un sou de plus ni pour l'élaboration ni pour la gestion du Fonds», précise-t-il.

Marié et sans enfants, Daniel Barrette a échangé avec son épouse au sujet de son legs à l'Université. «Nous sommes tous deux conscients qu'en faisant un don planifié, je ne la prive de rien et que les bourses décernées aideront la Faculté. Car avec de bons candidats, on fait de bons professeurs», conclut le secrétaire de la Faculté de médecine vétérinaire.